



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 mars 2016

# Nomination de Claire Guillemain à la direction générale commune de l'orchestre national de Lorraine et de Metz en Scènes

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication et Dominique Gros, maire de Metz, en plein accord avec le président de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, ont donné leur agrément à la proposition du jury de nommer Claire Guillemain à la direction générale commune de l'orchestre national de Lorraine, syndicat mixte, et de Metz en Scènes, établissement public de coopération culturelle (EPCC).

Ce syndicat mixte produit environ 70 événements par an à Metz (concerts et créations), en région et à l'international. Pour sa part, l'EPCC Metz en Scènes organise 450 événements (musiques savantes, musiques actuelles et danse principalement) en animant trois sites : l'Arsenal, les Trinitaires et la Boîte à musiques. Le processus de rapprochement engagé entre ces deux structures vise à l'émergence d'une [Cité musicale à Metz](#).

Dans ce cadre, le projet artistique et culturel de Claire Guillemain s'inscrit dans une démarche citoyenne et intergénérationnelle. Avec l'intention de développer les publics et les actions culturelles, il dessine une Cité ambitieuse, confortant la diversité musicale et la place de la danse dans une vision artistique coordonnée entre les disciplines. Il place au cœur de la Cité les artistes, les créateurs et en premier lieu les musiciens de l'orchestre national de Lorraine.

Claire Guillemain a occupé les fonctions de directrice déléguée de l'ensemble musical, *La Symphonie du Marais* (direction Hugo Reyne) avant d'être déléguée générale du syndicat PROFEDIM depuis 2009. Elle est par ailleurs présidente de la Fédération des Entreprises du Spectacle vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma (FESAC) qui regroupe 32 organisations professionnelles dans 9 champs conventionnels du spectacle vivant et enregistré.

### Contacts

Ministère de la Culture et de la  
Communication  
Délégation à l'information et à la  
communication  
Pôle Presse  
Tél. : 01 40 15 80 20  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)